

lynxeo

Wired to electrify industry

Code d'éthique et de conduite professionnelle



Sommaire

GUIDE QUOTIDIEN	4
CHARTRE DES Droits de l'Homme	6
LUTTE CONTRE LES PRATIQUES CORROMPUES	21
CONCURRENCE LOYALE	27
CONTRÔLE DES EXPORTATIONS ET SANCTIONS COMMERCIALES	29
NOS PARTENAIRES COMMERCIAUX	31
DONNÉES COMMERCIALES PRÉCISES	34
RESPONSABILITÉ ENVERS L'ENVIRONNEMENT ET LES PRODUITS	37
PROTECTION DES INFORMATIONS ET DES ACTIFS	40
SYSTÈME D'ALERTE	44

DÉCLARATION DU PDG

SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE PROFESSIONNELLE DE LYNXEO ET DE CONDUITE PROFESSIONNELLE DE LYNXEO



Lynxéo s'est lancé dans une nouvelle aventure, indépendante du groupe Nexans et soutenue par Latour Capital. Il s'agit d'un moment charnière dans notre histoire, qui ouvre la voie à de nouvelles opportunités et à des ambitions audacieuses, alors que nous continuons à électrifier les industries qui font avancer le monde.

Si beaucoup de choses évoluent, nos fondements restent inchangés. Dans tous les pays où nous sommes présents, le groupe Lynxéo est uni par un engagement commun à mener ses activités avec **intégrité, fiabilité, responsabilité et respect**. Ces principes guident nos décisions, façonnent notre culture et définissent la manière dont nous interagissons avec nos collaborateurs, nos clients, nos partenaires et les communautés. Notre engagement en faveur de l'excellence et de l'intégrité dans la conduite de nos activités est essentiel pour assurer le succès et la croissance durable de Lynxéo. Quel que soit notre rôle chez Lynxéo, c'est **ce que nous faisons et la manière** dont nous le faisons qui nous valent la confiance de nos collègues, clients, partenaires et parties prenantes.

Le Code d'éthique et de conduite professionnelle de Lynxéo doit être notre guide et notre référence pour l'application de nos normes éthiques et de nos valeurs fondamentales.

Le respect du Code relève de **la responsabilité de chacun et est dans l'intérêt de tous**. Aucune violation ne sera tolérée. Si vous avez des doutes ou des questions sur ce qui constitue une conduite appropriée, discutez-en rapidement avec votre responsable ou un membre de l'équipe Juridique et Conformité avant d'agir.

Vous pouvez compter sur moi, sur l'équipe de direction et sur nos actionnaires pour faire respecter ce code, et nous comptons sur chacun d'entre vous pour faire de même. En incarnant nos valeurs et en partageant nos engagements éthiques, nous protégeons la réputation de Lynxéo et notre succès commun.



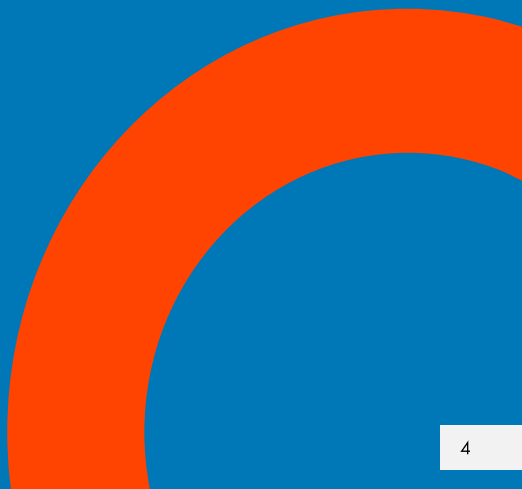
Juan I. EYZAGUIRRE
PDG LYNXEO

The logo for lynxéo, with 'lyn' in white, 'x' in orange, and 'éo' in white.

Wired to electrify industry



Un guide au quotidien





Le présent Code d'éthique et de conduite professionnelle de Lynxeo établit les principes commerciaux applicables à tous les employés du Groupe. Les règles et directives qu'il contient constituent les limites dans lesquelles chaque employé de Lynxeo doit opérer au quotidien. Ce Code définit des directives pratiques qui complètent les règles, procédures et normes définies dans vos pays, lesquelles restent applicables.

Respect des lois : une obligation absolue



Le respect des lois et réglementations des pays dans lesquels le Groupe opère est une obligation sans exception.

Toute violation du Code peut entraîner des sanctions disciplinaires et, dans certains cas, des conséquences juridiques telles que des amendes et des peines d'emprisonnement.

Ce Code est conçu pour fournir une aide pratique et nous aider à résoudre les problèmes et les dilemmes auxquels nous pouvons être confrontés dans notre travail : comment traiter certaines demandes de clients ou de fournisseurs ? Comment nous comporter envers nos collègues ? Les cadeaux ou invitations que nous avons l'intention d'offrir ou que nous pourrions recevoir sont-ils considérés comme acceptables ?

En tant qu'employé de Lynxeo, vous avez également l'obligation de suivre certaines formations sur les sujets abordés dans le présent Code.

Le résumé à la page 2 vous permet de trouver rapidement les sujets abordés.

Cela dit, il n'est pas possible d'aborder toutes les situations qui pourraient se présenter. Si vous êtes confronté à un problème d'éthique ou de conduite professionnelle, posez-vous les questions suivantes :

- *Est-ce légal ?*
- *Est-ce conforme au Code d'éthique et de conduite professionnelle de Lynxeo ?*
- *Suis-je certain(e) que ma conduite est appropriée ?*
- *Ai-je le sentiment de prendre la bonne décision ?*
- *Que penseraient les gens si cela venait à être rendu public ?*

En cas de doute, chacun d'entre nous doit exprimer ses préoccupations et demander conseil à la direction ou au service juridique et de conformité. Les informations et les contacts pertinents sont disponibles sur le site web et l'intranet de Lynxeo.

Si vous êtes cadre chez Lynxeo, vous avez des responsabilités accrues en ce qui concerne ce code, car :

- Vous donnez le ton et montrez l'exemple.
- En tant que décideur, vous êtes susceptible d'être plus souvent confronté à des questions qui peuvent être complexes.
- Votre équipe se tournera vers vous pour obtenir de l'aide et des conseils. Vous devez être en mesure de répondre de manière appropriée ou de les orienter vers la source d'information appropriée.

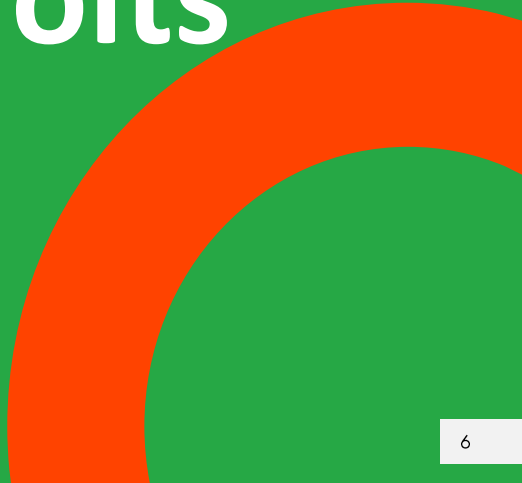
Des sanctions disciplinaires pour violation de l'éthique et de la conformité peuvent être prises conformément aux règles locales applicables. Elles peuvent inclure le licenciement.

lynxeo

Wired to electrify industry



Charte des Droits de l'Homme





Lynxéo s'engage à respecter les Droits de l'Homme tels qu'énoncés dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies et a adopté la Charte des Droits de l'Homme suivante afin de concrétiser cet engagement.

La Charte des Droits de l'Homme décrit l'engagement de Lynxéo à respecter les Droits de l'Homme à travers ses politiques et ses actions. Faisant partie intégrante du Code d'éthique et de conduite professionnelle de Lynxéo, ce document souligne nos valeurs fondamentales : le respect de tous les individus, de leur diversité, de leur dignité et de leur sécurité. À travers cette Charte, Lynxéo vise à démontrer ces principes tout au long de notre chaîne de valeur et au sein des communautés où nous opérons. De plus, nous demandons à tous nos fournisseurs de respecter et d'appliquer ces politiques.

Notre politique adhère et se conforme aux traités internationaux tels que la Charte internationale des Droits de l'Homme, la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et Droits fondamentaux au travail, ainsi qu'aux autres normes de l'OIT.

Lynxéo est une entreprise multinationale dont le siège social est situé en France, où la diligence en matière de Droits Humains est une obligation légale. La Charte des Droits Humains de Lynxéo est également conforme aux lois et réglementations de tous les pays dans lesquels le groupe opère. Toutefois, si ces lois ne respectaient pas nos engagements en vertu de notre code d'éthique, d'autres politiques de l'entreprise ou des normes établies par la présente charte, nous adhérons aux normes les plus élevées en matière de Droits Humains.

Gouvernance de la politique en matière de Droits de l'Homme

La Charte des Droits de l'Homme est incluse dans le Code d'éthique et de conduite professionnelle de Lynxeo et son application fait l'objet d'un suivi régulier.

Le Code d'éthique et de conduite professionnelle du groupe (y compris la présente Charte des Droits de l'Homme) est remis à chaque nouvel employé lors de son arrivée chez Lynxeo. Il est également affiché sur les sites Intranet de Lynxeo.



1. NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL



A. EMPLOI LÉGAL

- La fonction Ressources humaines est responsable du processus d'embauche.
- Tous les employés de Lynxeo reçoivent une offre d'emploi avant de commencer à travailler pour le groupe, avec des détails sur le poste qu'ils doivent occuper, les conditions salariales et une référence aux délais de préavis raisonnables.
- Chaque employé a accès à des informations sur ses Droits et obligations conformément à la législation locale. Chaque membre de l'équipe RH et les partenaires sociaux s'engagent à aider les employés à obtenir ces informations.
- Lorsque la réglementation gouvernementale l'exige, les employés du Groupe reçoivent un certificat de travail lorsqu'ils quittent l'entreprise.



B. TRAVAIL DES ENFANTS ET JEUNES TRAVAILLEURS

Le Groupe veille au respect de l'âge légal d'accès à l'emploi fixé par la législation locale et n'emploie pas d'enfants de moins de 16 ans. Les apprentissages peuvent être effectués à partir de 16 ans, dans le respect de la législation locale, car cette expérience professionnelle est une condition préalable à leur éducation « à condition que la santé, la sécurité et la moralité des jeunes concernés soient pleinement protégées et que ceux-ci aient reçu une instruction spécifique adéquate ou une formation professionnelle dans la branche d'activité concernée » (article 3) – Convention sur l'âge minimum.



C. ÉLIMINATION DE TOUTE FORME DE TRAVAIL FORCÉ OU SERVILE

Lynxeo veille à l'élimination du travail forcé ou servile, du travail pénitentiaire et de la traite des êtres humains dans le cadre de ses activités directes et indirectes. Lynxeo n'emploie, directement ou indirectement, aucune agence ou entreprise de placement impliquée dans la traite des êtres humains, le travail des enfants ou le travail servile. Le Groupe attend de tous ses partenaires commerciaux qu'ils respectent également ces principes.



D. PROTECTION DES Droits À UNE RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE

- Lynxéo garantit le salaire minimum fixé par la législation locale et assure le paiement régulier de ses employés.
- Lynxéo respecte toutes les législations locales en matière d'embauche et de rémunération et s'efforce de garantir des pratiques d'emploi justes et équitables pour tous les employés, à tous les niveaux hiérarchiques du groupe.



E. PROMOUVOIR UN RECRUTEMENT ÉQUITABLE

- Le recrutement chez Lynxéo répond aux besoins réels du marché du travail et n'est pas utilisé pour remplacer ou réduire la main-d'œuvre existante, abaisser les normes du travail, les salaires ou les conditions de travail, ou compromettre de quelque manière que ce soit le travail.
- Lynxéo dispose d'une politique de diversité et d'inclusion et d'autres règles qui garantissent l'équité, l'égalité et la non-discrimination dans tous les processus de gestion du personnel, y compris le recrutement.



F. FORMATION ET DÉVELOPPEMENT

Afin de développer le potentiel de chaque employé et de partager les meilleures pratiques, Lynxéo souhaite offrir à ses employés, tout au long de leur carrière, l'accès à la formation nécessaire pour leur permettre d'exercer correctement leur métier et garantir leur employabilité.

2. LIBERTÉ D'ASSOCIATION ET DROIT À LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

Lynxéo souhaite développer des relations constructives avec ses employés et leurs représentants. Nous respectons le droit des employés à s'exprimer librement, à former ou à adhérer aux syndicats et aux organisations de travailleurs de leur choix et à participer à des négociations collectives. Nous reconnaissons le rôle et les responsabilités de nos représentants du personnel et nous nous engageons à communiquer, négocier et discuter collectivement avec eux afin de traiter les questions d'intérêt collectif.





3. CONDITIONS DE TRAVAIL



A. CONDITIONS DE TRAVAIL ET HORAIRES DE TRAVAIL

- Le Groupe respecte la législation locale en matière d'horaires de travail et veille à ce que tous les employés bénéficient d'au moins un jour de repos par semaine, que des pauses soient prévues pendant les journées de travail et que le taux de rémunération des heures supplémentaires soit respecté.
- Le Groupe accorde des congés payés, des congés maladie et des congés parentaux conformément à la législation locale.



B. SÉCURITÉ

Le Groupe met tout en œuvre pour garantir et offrir à ses employés des conditions de travail sûres et sécurisées.



C. HARCÈLEMENT

- Lynxeo s'engage à créer et à maintenir un environnement de travail dans lequel les personnes (employés et tiers) sont traitées avec dignité, décence et respect. Nous nous efforçons de créer une atmosphère de confiance mutuelle, exempte d'intimidation, d'oppression, d'exploitation et de harcèlement (moral ou sexuel).
- Le Groupe applique une politique de tolérance zéro envers toute forme de harcèlement, de violence ou d'intimidation à l'encontre de nos employés par leurs collègues, leurs supérieurs, nos clients ou nos fournisseurs.
- Un système d'alerte permet aux employés et aux tiers de signaler de manière anonyme tout comportement ou conduite inapproprié (pour plus de détails, voir pages 39 à 41 ci-dessous).
- Lynxeo enquête rapidement sur toutes les plaintes pour harcèlement et veille à ce que des mesures rapides et appropriées soient prises, le cas échéant, et à ce que des formations soient dispensées si nécessaire.
- Lynxeo interdit strictement toute mesure de représailles à l'encontre d'un employé qui signale ou dépose une plainte pour discrimination ou harcèlement.
- Tous les employés sont encouragés à participer à la création d'un lieu de travail sain, respectueux et solidaire en s'opposant au harcèlement.



D. SANTÉ ET SÉCURITÉ

- Lynxeo s'engage à garantir la sécurité de toute personne présente sur le site. La sécurité au travail repose sur la fiabilité technique des installations et des équipements, ainsi que sur la formation des employés et la solidité de la culture du groupe en matière de santé et de sécurité. Lynxeo s'engage à fournir un environnement de travail sûr avec des risques limités et surveille et gère de près les incidents et les risques.
- Nous devons tous respecter les règles d'hygiène, de santé et de sécurité, et aider nos collègues, nos prestataires de services et toute personne présente sur le site à faire de même.
- Nous sommes attentifs aux problèmes de sécurité et veillons à ce que nos actions ne présentent aucun risque pour les autres ou pour nous-mêmes.
- **La sécurité est une priorité absolue pour Lynxeo. Quel que soit le degré d'urgence, la sécurité passe avant tout.**
- Lynxeo engage un dialogue transparent avec les représentants des employés afin de garantir la santé et la sécurité au travail.

4. ÉGALITÉ DES CHANCES



A. DROIT À LA NON-DISCRIMINATION

Lynxéo s'engage à favoriser un environnement qui garantit l'égalité des chances pour tous, en créant un lieu de travail où l'égalité, le respect et la considération mutuelle sont la norme. Nos décisions en matière d'attraction, de recrutement, de développement, de rémunération, de licenciement et de relations de travail sont prises de manière à prévenir toute discrimination fondée sur (mais sans s'y limiter) la race, la couleur, l'origine ethnique, le sexe, l'origine, l'orientation sexuelle, l'âge, le handicap, l'état de santé, la grossesse, la religion, l'état civil ou toute autre caractéristique civile, sociale ou politique de l'employé.



B. DIVERSITÉ ET INCLUSION

Chez Lynxéo, nous reconnaissons toutes les différences qui rendent chaque employé précieux et unique. Cette diversité d'expérience, d'origine, de personnalité, de sexe et de handicap est considérée comme essentielle à notre ambition mondiale d'accompagner les champions industriels vers une planète durable. Nous nous efforçons de créer un environnement de travail inclusif où chacun peut s'engager, s'exprimer, s'épanouir et ainsi contribuer à nos résultats commerciaux.

Notre ambition est de constituer une équipe qui reflète la diversité de nos clients, de nos fournisseurs et des communautés que nous servons.

Nous attendons de tous nos employés qu'ils comprennent et respectent nos directives en matière de diversité et d'inclusion, qui incluent des principes tels que l'équité et l'égalité d'accès aux opportunités. Ces principes doivent être intégrés dans toutes nos activités et relèvent de la responsabilité de chacun. Ils permettent au Groupe d'attirer et de retenir des personnes talentueuses, ainsi que de créer et de développer une culture de collaboration au travail.

Le Groupe s'engage à abolir les différences de perception liées au sexe, à l'âge, à l'origine ethnique ou sociale, au handicap, à l'orientation sexuelle et à d'autres critères de discrimination potentielle au travail.



5. COMMUNAUTÉS LOCALES

Notre responsabilité est de nous impliquer dans les communautés :

- Lynxeo s'engage à respecter les cultures, les coutumes et les valeurs des personnes vivant dans les communautés où elle opère, dans la mesure où celles-ci ne sont pas en contradiction avec notre Code d'éthique et de conduite professionnelle.
- Par ses activités, Lynxeo contribue au développement social et économique des pays où elle opère et accorde une attention particulière aux opportunités de développement des communautés locales.
- Lynxeo respecte également les Droits des communautés en identifiant, prévenant et atténuant les impacts sur l'environnement local et le mode de vie.
- Lynxeo cherche à établir un dialogue régulier et des relations durables avec ces communautés.



6. CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

Conformément aux procédures générales de gestion de Lynxéo en matière de protection des données personnelles, Lynxéo s'engage à protéger les données personnelles de ses employés et partenaires commerciaux.

Lynxéo a donc pour politique d'atténuer les risques de violation, de perte ou d'utilisation abusive des données.

Des procédures et des processus régissent l'utilisation des informations personnelles afin de répondre aux attentes croissantes en matière de confidentialité et de protection des données, y compris celles de nos partenaires commerciaux.

7. PARTENAIRES COMMERCIAUX

Lynxéo s'engage à respecter les principes fondamentaux de la RSE dans les domaines suivants :



Droits de l'Homme et
normes du travail,



environnement



lutte contre la
corruption

partout où nous opérons et avec qui que ce soit.

Lynxéo applique ces principes non seulement au sein de sa propre organisation, mais attend également de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent les mêmes principes RSE.

Lynxéo évalue ses performances en matière de RSE et demande également à ses principaux fournisseurs de fournir leur tableau de bord RSE. Cela garantit une amélioration continue en termes de performances RSE. Le tableau de bord RSE est publié par EcoVadis ou d'autres experts en RSE reconnus au niveau international.



8. MISE EN ŒUVRE PRATIQUE



Les principes énoncés dans la présente Charte doivent être mis en œuvre par toutes les entités du groupe Lynxeo. Le respect de ces principes est contrôlé à l'aide de divers indicateurs clés de performance (KPI) et processus :

Tous les nouveaux employés disposant d'un ordinateur professionnel individuel doivent suivre une formation sur l'éthique et la conformité dans le cadre de leur programme d'intégration obligatoire. Cette formation souligne que Lynxeo respecte les normes d'intégrité les plus strictes dans tous les pays où elle opère.

- Tous les cadres supérieurs, managers et membres clés du personnel du groupe doivent suivre chaque année la formation « Compliance Week ». Cette formation contient des rappels et des mises à jour sur les règles d'éthique et de conformité, et encourage chacun, qu'il soit victime potentielle ou témoin, à signaler tout soupçon ou violation via l'outil de signalement.
- Signature de la charte RSE des fournisseurs Lynxeo
- Une étude raisonnable approfondie est effectuée avant de conclure un contrat avec des intermédiaires commerciaux.
- Une équipe d'audit contrôle la sécurité au travail et les aspects liés aux Droits de l'Homme dans le cadre des audits réalisés.
- Évaluation régulière des performances de Lynxeo en matière de RSE

Sanction : cette charte contient les principes fondamentaux pour la protection des Droits Humains fondamentaux. Par conséquent, toute violation délibérée des principes ci-dessus, ou toute infraction qui n'est pas corrigée, entraînera des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement, et dans certains cas, des conséquences juridiques telles que des amendes et des peines d'emprisonnement.



lynxeo

Wired to electrify industry

Lutte contre les pratiques de corruption



Le groupe Lynxeo souhaite apporter une contribution positive aux pays, aux secteurs d'activité et aux communautés dans lesquels il opère.

Lynxeo ne tolère donc pas la corruption, qui sape l'équité, la confiance et le progrès à tous les niveaux de la société. Lynxeo s'engage à faire preuve de transparence dans ses transactions et ses pratiques de lobbying.



CORRUPTION ET POTS-DE-VIN

La corruption est interdite dans de nombreux pays et incompatible avec l'éthique de Lynxeo. La violation des lois anti-corruption est sanctionnée par de lourdes amendes pour les entreprises et des peines de prison pour les individus.

CORRUPTION ACTIVE

Aucun d'entre nous ne doit offrir, promettre ou donner **quoi que ce soit de valeur** — tel que de l'argent, des cadeaux ou des faveurs — à un **fonctionnaire ou à un particulier** afin d'**influencer ses actions ou ses décisions** dans le cadre de ses **fonctions officielles**. De telles actions ne doivent pas non plus être menées en notre nom par des intermédiaires, y compris des agents, des transitaires, des courtiers ou tout autre tiers.

Lynxeo ne tolère pas les paiements de facilitation, qui sont de petits paiements non officiels versés à un fonctionnaire afin d'accélérer ou de garantir l'exécution d'une action courante ou nécessaire.

Dans certains systèmes juridiques, le simple fait de fermer les yeux sur des soupçons de corruption peut entraîner la responsabilité de Lynxeo et de chaque personne impliquée. Soyons donc tous vigilants afin de prévenir la corruption dans notre entreprise.

CORRUPTION PASSIVE

Aucun d'entre nous ne doit, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers, demander ou recevoir des cadeaux, des promesses ou des avantages indus de quelque nature que ce soit, pour nous-mêmes ou au profit d'un tiers, afin d'agir ou de s'abstenir d'agir dans l'exercice de nos fonctions chez Lynxeo, ou d'accorder un avantage ou une faveur à un tiers grâce à notre position chez Lynxeo.



CADEAUX ET INVITATIONS

Offrir ou accepter des cadeaux ou des invitations peut être légitime et faire partie des pratiques commerciales normales. Cependant, dans certaines circonstances, **ces cadeaux et invitations peuvent constituer des actes de corruption**. C'est le cas lorsque l'objectif ultime est d'influencer une personne pour qu'elle fasse ou ne fasse pas quelque chose en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles. Nous ne devons pas offrir/donner ou demander/accepter de tels cadeaux ou faveurs.

Lorsque nous offrons des cadeaux ou lançons des invitations, nous devons rester dans des limites raisonnables (généralement pas plus de 100 euros par bénéficiaire).

Lorsqu'il s'agit de fonctionnaires, une prudence particulière s'impose et des limites plus strictes peuvent s'appliquer.

De même, **Lynxéo décourage ses employés d'accepter des cadeaux et des invitations** de la part de partenaires commerciaux. La politique du groupe fixe la valeur acceptable pour recevoir des cadeaux ou des marques d'hospitalité à 100 euros par bénéficiaire.

Nous ne devons jamais offrir ou accepter de cadeaux en espèces. Des directives plus détaillées sont disponibles dans la **politique relative aux cadeaux et invitations**. En cas de doute, discutez-en avec votre responsable ou le service juridique et conformité.



TRAFIC D'INFLUENCE

Les employés de Lynxéo ne doivent pas solliciter une personne qui a, ou prétend avoir, une influence sur la prise de décision d'un agent public, **afin d'obtenir**, grâce à l'influence de cette personne, **un avantage indu de la part d'un agent public**, au profit de Lynxéo.

Toute demande, réception ou acceptation d'une offre ou d'une promesse d'utiliser une telle influence induite est interdite, que cette influence soit exercée ou non, ou que l'influence supposée conduise ou non au résultat escompté.

La différence entre **le trafic d'influence et la corruption réside dans le fait que**, dans le cas du trafic d'influence, le **bénéficiaire de l'avantage n'est pas le décideur/fonctionnaire** et que ce dernier peut même ne pas avoir connaissance de la sollicitation illicite.

À l'inverse, il est également interdit aux employés de Lynxéo de se présenter comme des personnes proches du pouvoir et de proposer aux partenaires commerciaux de Lynxéo d'exercer une influence induite sur des agents publics en leur faveur, afin d'obtenir des avantages indus de quelque nature que ce soit.





CONFLITS D'INTÉRÊTS

Un conflit d'intérêts peut survenir lorsque les activités sociales, économiques ou politiques des employés, ou de leurs proches, influencent ou pourraient influencer leur objectivité et leur loyauté envers Lynxéo.

Le fait d'occuper un poste ou une fonction ou d'avoir un intérêt financier dans une organisation concurrente, un client, un fournisseur ou un partenaire commercial de Lynxéo, lorsque vos fonctions au sein de Lynxéo vous permettent d'exercer une influence sur cette relation, constitue un conflit d'intérêts.

Vous devez éviter les conflits d'intérêts, car vos décisions chez Lynxéo ne doivent pas être influencées par des considérations personnelles ou privées.

Si vous vous trouvez dans une situation **susceptible de** constituer un conflit d'intérêts ou de donner l'impression d'influencer votre jugement et vos actions, vous **devez** le signaler. Une procédure dédiée est disponible en ligne dans votre profil personnel. Vous pouvez également informer votre supérieur hiérarchique par écrit si vous n'avez pas accès à l'intranet. Votre divulgation sera évaluée par votre supérieur hiérarchique, si nécessaire avec l'aide de votre service des ressources humaines ou de l'équipe juridique. En attendant la conclusion de l'évaluation, vous devez vous retirer de toute prise de décision qui crée ou pourrait être perçue comme créant un conflit d'intérêts.



PERSONNES POLITIQUEMENT EXPOSÉES (PPE)

Tout employé de Lynxéo qui pourrait être perçu comme « politiquement exposé » doit le divulguer à son supérieur hiérarchique ainsi que via le processus intranet de Lynxéo pour les employés qui ont un profil personnel en ligne.

Tout employé de Lynxéo qui répond aux critères énoncés ci-dessous sera classé comme personne politiquement exposée :

- occupe ou a occupé une fonction politique, gouvernementale, militaire, judiciaire ou administrative importante, ou a occupé des fonctions de direction au sein d'une entreprise publique ou d'un parti politique important, quel que soit le pays ; ou
- dont un associé, un membre de la famille immédiate ou un ami proche occupe ou a occupé une telle fonction.

Votre déclaration donnera lieu à une évaluation interne de votre situation par votre supérieur hiérarchique, votre responsable des ressources humaines et/ou l'équipe juridique/de conformité afin de déterminer si vous êtes effectivement considéré comme une personne politiquement exposée. Dans ce cas, il sera évalué si votre situation personnelle peut avoir une influence sur vos fonctions au sein de Lynxéo. Si tel est le cas, des mesures correctives spécifiques seront mises en œuvre, telles qu'un cercle de confidentialité, un processus décisionnel double, une réaffectation au sein du groupe à un poste au moins équivalent.



ACTIVITÉS POLITIQUES

La politique générale de Lynxéo est de ne pas verser de contributions à des partis politiques, organisations ou comités. Dans tous les cas, tout paiement effectué doit être conforme à la législation applicable et doit être approuvé par le directeur juridique de Lynxéo.

Le Groupe respecte le droit de ses employés à participer à des activités politiques à titre personnel, à condition qu'il soit clair qu'ils ne représentent pas l'entreprise et n'agissent pas en son nom. Les employés ne doivent pas s'engager dans des activités politiques pendant leurs heures de travail ni utiliser les ressources de l'entreprise.



RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

Lynxéo encourage le dialogue avec les communautés et les représentants de la société civile.

Le soutien aux initiatives locales en faveur de la solidarité, de la santé, de l'éducation, du développement économique et social, de l'environnement, de la culture et du sport relève de la responsabilité de chaque entité et doit être conforme aux règles applicables en matière de parrainage. Il doit être approuvé par le responsable de l'unité commerciale.



PRÉVENTION DU BLANCHIMENT D'ARGENT

Le blanchiment d'argent se produit lorsque l'origine ou la nature illicite de l'argent ou des actifs est dissimulée par des transactions commerciales légitimes. Le contraire, qui consiste à utiliser des fonds légitimes pour soutenir des activités illicites (y compris le financement du terrorisme ou la contrefaçon), est également interdit.

Lynxéo s'engage à respecter toutes les lois internationales en matière de blanchiment d'argent et de financement d'activités illégales. Le Groupe ne traite qu'avec des clients dont les activités commerciales et les sources de financement sont légales, conformément aux règles du Groupe.

Chaque société du Groupe met en œuvre des procédures d'identification des clients et de diligence raisonnable.

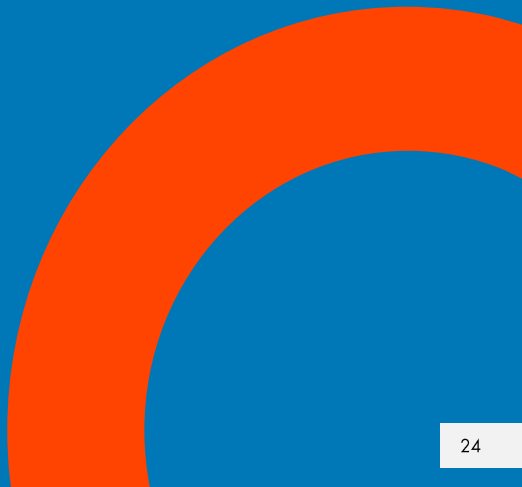
Chacun d'entre nous doit être vigilant à l'égard des commandes ou des paiements inhabituels, en particulier les structures d'échange complexes et les transferts de fonds vers ou depuis des pays sans rapport avec la transaction ou des paradis fiscaux.

lynxeo

Wired to electrify industry



Concurrence loyale





Lynxéo s'engage à respecter une concurrence loyale et ouverte, en stricte conformité avec les lois antitrust. Ces lois s'appliquent à tous les niveaux de l'entreprise. Lynxéo ne tolère aucune violation des lois antitrust. Les lois antitrust et sur la concurrence interdisent aux concurrents de conclure tout type d'accord, d'action concertée, qu'il s'agisse d'une entente expresse ou tacite ou d'une action collusoire pouvant avoir pour objet ou pour effet de restreindre la libre concurrence. De telles violations peuvent donner lieu à de lourdes sanctions civiles et pénales, qui peuvent s'appliquer aux personnes physiques en plus des personnes morales. Chacun d'entre nous doit veiller à ne pas entretenir de relations avec des concurrents, même informelles, car elles pourraient être qualifiées d'accord ou d'arrangement illégal.

En particulier, les employés de Lynxéo ne doivent pas participer à :

- ententes sur les prix,
- à des accords de répartition des marchés ou de répartition des clients,
- restrictions de production ou accords sur les quotas de vente,
- ententes sur les soumissions avec d'autres entreprises répondant à un appel d'offres,
- pratiques commerciales déloyales,
- ententes ou accords visant à exclure un concurrent du marché ou à restreindre l'accès au marché pour de nouveaux concurrents par des moyens illégaux.

Des détails sont fournis dans la procédure générale de gestion « Lynxéo Antitrust Guidelines » (Directives antitrust de Lynxéo) et dans les directives pour les situations dans lesquelles des concurrents (potentiels) sont également nos distributeurs/clients ou nos fournisseurs.

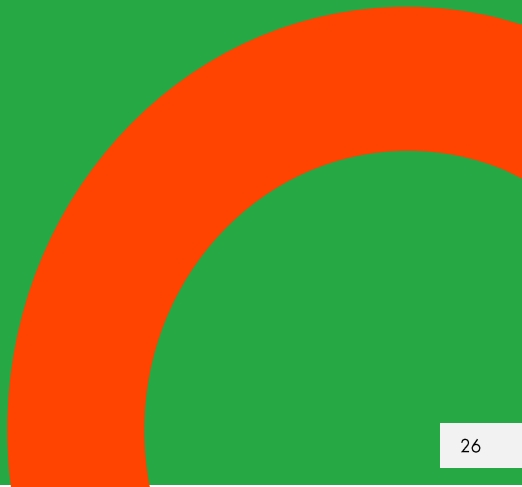
En cas de doute, il convient de consulter le service juridique suffisamment tôt et avant d'agir afin d'éviter tout risque de non-conformité.

lynxeo

Wired to electrify industry



Contrôle des exportations et sanctions commerciales





La politique de Lynxéo consiste à s'assurer que ses opérations commerciales internationales sont conformes aux lois sur le contrôle des exportations et des importations, ainsi qu'aux réglementations établissant des sanctions commerciales et des embargos (« réglementations commerciales »).

Avant d'exporter ou d'importer un produit, un logiciel, une technologie ou tout document connexe, il convient de vérifier sa **catégorie et sa classification** afin de déterminer si une autorisation spéciale est nécessaire. De même, une vérification des antécédents doit être effectuée pour tous nos partenaires commerciaux et financiers afin de s'assurer qu'ils ne figurent pas sur les listes d'entités ou de personnes faisant l'objet de sanctions.

Le non-respect des réglementations commerciales peut exposer Lynxéo à des poursuites judiciaires, des sanctions financières et des perturbations opérationnelles, notamment des difficultés à obtenir des licences, le risque d'être inscrit sur une liste noire par les autorités gouvernementales, l'interruption ou la résiliation des relations avec les banques et les fournisseurs, et des restrictions de voyage.

Pour les employés de Lynxéo, un tel manquement peut entraîner de graves conséquences, notamment des amendes et/ou des peines d'emprisonnement.

En conséquence, il est de la responsabilité de tous les employés de Lynxéo de connaître et de respecter les réglementations commerciales applicables. Veuillez également consulter les directives applicables en matière de contrôle des exportations pour plus de détails.

lynxeo

Wired to electrify industry



Nos partenaires commerciaux





Afin d'établir des relations solides et durables, Lynxéo s'engage à faire preuve d'honnêteté, de confiance et d'intérêt mutuel envers ses clients, ses fournisseurs et ses sous-traitants. Les engagements envers des tiers sont pris par des employés dûment autorisés.

Nous respectons les Droits de propriété tangibles et intangibles de nos partenaires commerciaux, en particulier en ce qui concerne les articles qui nous sont confiés.

Nous nous engageons à préserver la confidentialité de toutes les informations qui nous sont communiquées.

Nous gérons les données personnelles de nos partenaires commerciaux de manière responsable et dans le respect des lois régissant la protection de la vie privée.



RELATIONS CLIENTS

Lynxéo traite ses clients avec intégrité et équité, quelle que soit leur taille.

Nous nous engageons à promouvoir nos produits et services de manière honnête et équitable. Nous veillons à ce que toutes nos déclarations, communications et présentations soient exactes et fiables.



AGENTS, CONSULTANTS, DISTRIBUTEURS ET PARTENAIRES COMMERCIAUX

Les relations avec ces tiers sont précieuses, mais comportent des risques spécifiques. Elles nécessitent une attention particulière et ne peuvent être conclues qu'après avoir effectué les vérifications nécessaires et obtenu toutes les autorisations requises. L'exécution des contrats fait également l'objet d'un suivi.

Nous exigeons de nos agents, consultants, distributeurs et partenaires commerciaux qu'ils s'engagent à respecter les règles commerciales et éthiques, en particulier en matière de lutte contre la corruption, de conformité aux lois sur la concurrence et aux réglementations en matière de contrôle des importations et des exportations.

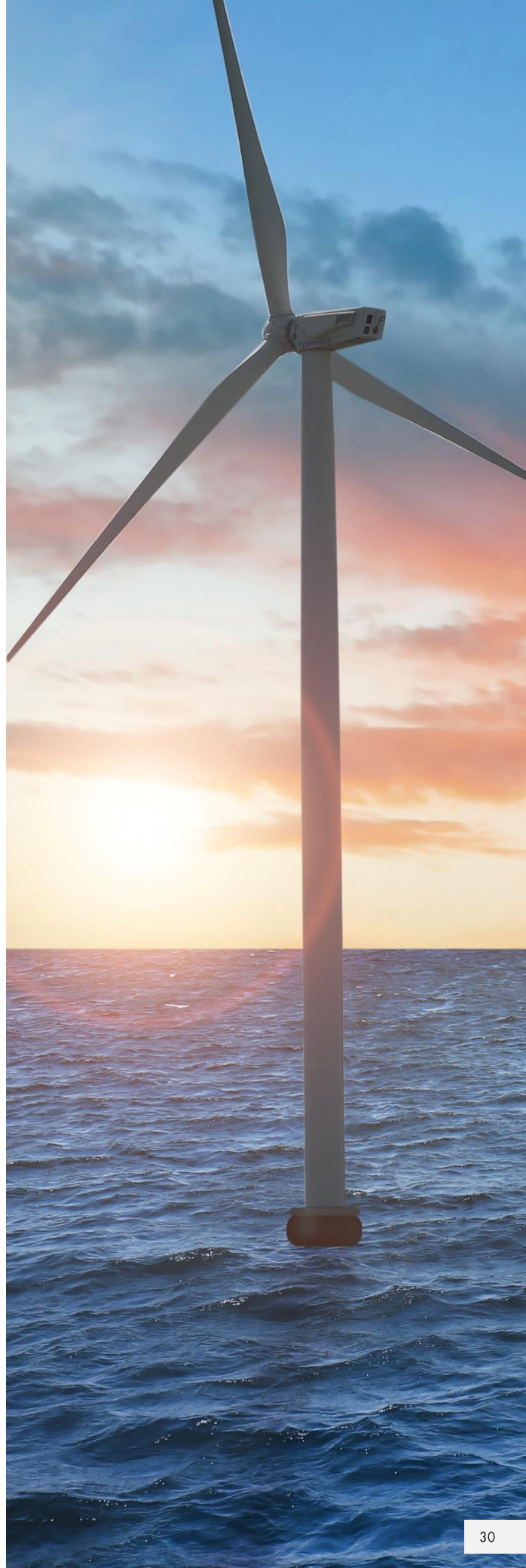


RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS ET LES SOUS-TRAITANTS

Nous sommes jugés sur la qualité des relations que nous entretenons avec nos fournisseurs. Nos clients nous évaluent notamment sur la base de nos critères de sélection et de l'engagement de nos fournisseurs à mener leurs activités de manière responsable.

Nous sélectionnons nos fournisseurs par le biais d'appels d'offres ouverts et concurrentiels. Nous devons veiller à ce que toutes les offres soient examinées de manière équitable.

Par la signature de notre Charte RSE Fournisseurs, nous demandons à nos fournisseurs de partager nos engagements, notamment en matière de conditions de travail, de respect des Droits de l'Homme et de respect de l'environnement.



The logo for lynxéo, with 'lyn' in black, 'x' in orange, and 'éo' in black.

Wired to electrify industry



**Exactitude des
informations
commerciales**



Lynxéo respecte des normes strictes en matière de gouvernance d'entreprise, de contrôle interne et de gestion des risques.

EXACTITUDE ET EXHAUSTIVITÉ DES DONNÉES FINANCIÈRES ET AUTRES DONNÉES COMMERCIALES



Il est essentiel que toutes les informations financières, juridiques, économiques, industrielles, commerciales, sociales et environnementales fournies soient exactes et non trompeuses. Cela garantit le respect de nos obligations légales, en particulier envers nos actionnaires, nos banques de financement, nos partenaires et les autorités. Cela préserve également la crédibilité et la réputation de notre groupe.

Toutes les obligations, procédures et directives établies par nos entités juridiques en matière de reporting interne et d'enregistrement, de sauvegarde et d'archivage des informations doivent être respectées.

Nous devons veiller à ce que toutes les transactions et opérations soient enregistrées de manière précise et détaillée, et nous devons coopérer pleinement avec les auditeurs internes et externes chargés de les vérifier.

En cas de doute, vous devez poser vos questions, demander conseil et, si nécessaire, signaler immédiatement toute irrégularité ou violation de ces règles à votre responsable ou au service juridique du Groupe.

La falsification d'un document ou la création d'informations trompeuses constituent une fraude. Lynxéo ne tolère aucune forme de fraude. Toutes nos données doivent refléter avec exactitude la situation, l'opération et la transaction concernées.

The logo for Lynxéo, featuring the word "lynxéo" in a white sans-serif font. The letter "x" is stylized with an orange and yellow gradient.

Wired to electrify industry



Environnement et responsabilité produit



Lynxéo s'engage à minimiser l'impact de ses activités et de ses produits sur l'environnement et à proposer des solutions contribuant positivement aux enjeux environnementaux et énergétiques mondiaux (augmentation de la demande énergétique, accroissement des besoins en mobilité, changement climatique, urbanisation, raréfaction des ressources, etc.). Le Groupe s'engage à garantir la sécurité des installateurs, des opérateurs et des utilisateurs des infrastructures, des bâtiments, des moyens de transport, des équipements et des machines équipés de ses câbles et systèmes de câblage.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Quel que soit le lieu où nous opérons, nous nous efforçons de réduire l'impact de nos activités sur l'environnement grâce à :

- des mesures de prévention des risques et des accidents,
- en contrôlant nos consommations et émissions directes et indirectes
- en diminuant, traitant et recyclant nos déchets et en gérant nos risques de pollution.

Chacun doit apporter sa contribution en fonction de son rôle :

- l'application stricte de toutes les obligations réglementaires ainsi que des obligations du Groupe en matière d'environnement,
- en prenant toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre le système de gestion environnementale du Groupe et contribuer à l'amélioration des résultats,
- participant aux programmes d'économies d'énergie et de réduction de la consommation grâce à des programmes sur les matières premières, et en gérant les risques de pollution (prévention et contrôle).



RESPONSABILITÉ DU PRODUIT

La confiance de nos clients repose avant tout sur la qualité et la sécurité de nos produits. Nous devons tous y contribuer. Chacun d'entre nous, en fonction de ses responsabilités, doit :

- respecter les normes réglementaires et internes, en privilégiant les plus exigeantes en matière de sécurité,
- assurer l'application stricte des contrôles qualité à chaque étape de la production ; signaler et réagir rapidement à tout problème de qualité afin de le corriger ;
- veiller à ce que la documentation technique et les instructions d'installation et de sécurité qui accompagnent nos produits soient parfaitement claires et précises afin de prévenir tout risque d'accident,
- prendre en compte tous les problèmes de sécurité ou de qualité signalés par les installateurs et les clients.

Nous travaillons en étroite collaboration avec nos clients pour développer des solutions de câblage durables permettant de transporter les énergies et les données de manière efficace et sûre. Lynxéo vise à améliorer la qualité de vie de tous les utilisateurs finaux.

Nous nous efforçons de satisfaire nos clients dans la mesure du possible en leur fournissant des informations précises sur la composition de nos produits et leur impact environnemental tout au long de leur cycle de vie. Nous leur proposons des solutions pour la gestion et le recyclage de leurs câbles en fin de vie.

The logo for Lynxéo, featuring the word "lynxéo" in a white sans-serif font. The letter "x" is stylized with an orange and white pattern.

Wired to electrify industry



Protection des informations et des actifs



Lynxeo respecte la vie privée de ses employés et n'intervient pas dans leur conduite en dehors du lieu de travail.



PROTECTION DES RESSOURCES DE L'ENTREPRISE

Nous devons tous agir avec intégrité, vigilance et bon sens afin de garantir que les ressources et les opportunités du Groupe ne soient pas détournées, gaspillées, perdues, endommagées, utilisées à mauvais escient, volées ou violées. Ces ressources comprennent le temps de travail, les actifs incorporels et les informations confidentielles.

Tous les équipements, informations, idées et données que vous utilisez ou auxquels vous avez accès dans le cadre de votre travail appartiennent au Groupe ou à ses partenaires. Sauf autorisation expresse contraire, les ressources du Groupe doivent être utilisées uniquement à des fins professionnelles. Il en va de même pour les opportunités identifiées dans le cadre de vos fonctions.



RESPECT DES RÈGLES DE CONFIDENTIALITÉ

La propriété intellectuelle, le savoir-faire industriel, les analyses et plans stratégiques, les informations financières, techniques et commerciales ainsi que toutes les informations confidentielles constituent des actifs très précieux, et le Groupe pourrait subir un préjudice considérable s'ils étaient divulgués sans autorisation.

Toutes les informations confidentielles, et en particulier les données concernant les clients et les fournisseurs, doivent être conservées en toute sécurité et restituées au moment du départ du Groupe.

Nous devons éviter de discuter ou de travailler sur des informations confidentielles dans des lieux publics où les conversations peuvent être entendues et où la sécurité des données peut être compromise.



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE TIERS

Le Groupe respecte la propriété intellectuelle et les informations protégées de tiers.

Les informations confidentielles appartenant à un tiers ne peuvent être utilisées que dans le cadre d'un accord approuvé par le service juridique.

Il est interdit de télécharger des logiciels sans licence sur les ordinateurs du Groupe.

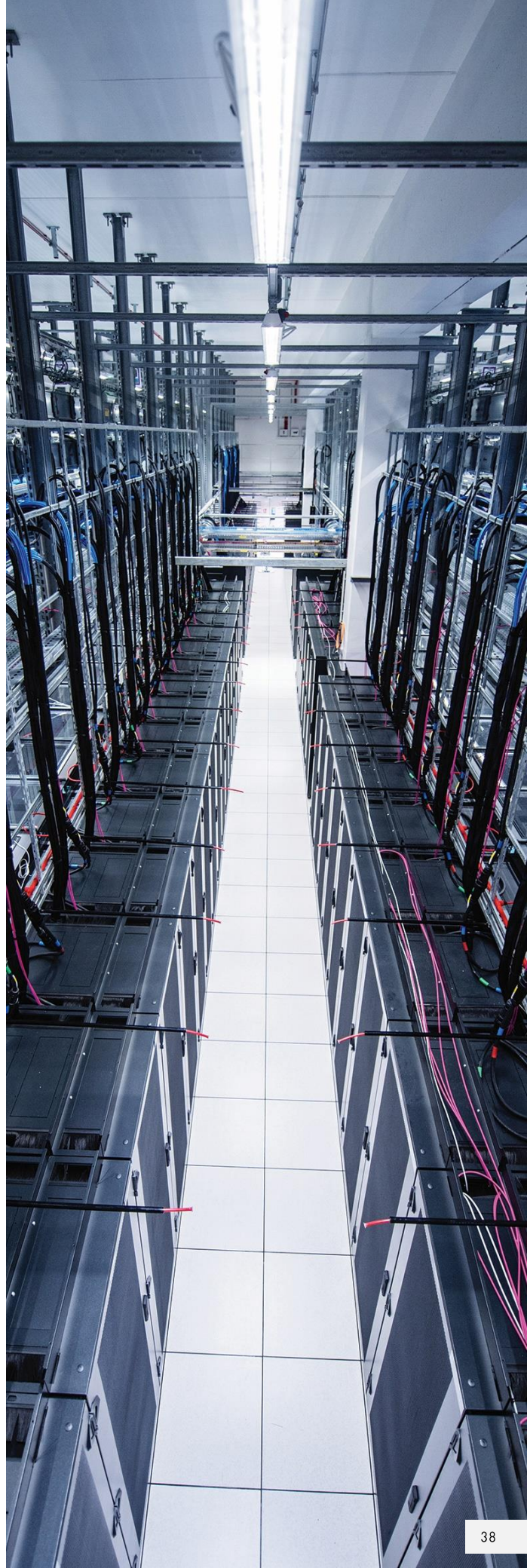


PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

La perte ou l'utilisation abusive de données à caractère personnel peut avoir des conséquences négatives importantes pour les personnes concernées. Pleinement conscient de sa responsabilité, le groupe Lynxéo et ses employés s'engagent à protéger les données à caractère personnel des employés, des clients et de tout tiers. En outre, Lynxéo s'engage à protéger l'exercice des Droits de ces personnes conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne et aux lois et réglementations nationales ou locales applicables.

Dans ce cadre, Lynxéo collecte et traite les données à caractère personnel à des fins légitimes uniquement et veille, par des mesures techniques et organisationnelles appropriées, à ce que ces données soient protégées contre la perte, la modification, l'utilisation abusive ou la divulgation non autorisée.

À cette fin, Lynxéo a publié une « Politique de protection des données à caractère personnel » qui s'applique à toutes les entités du groupe dans le monde entier et établit les principes et les lignes directrices qui régissent le traitement des données, en particulier pour les employés dont les fonctions au sein du groupe peuvent impliquer le traitement de données à caractère personnel.

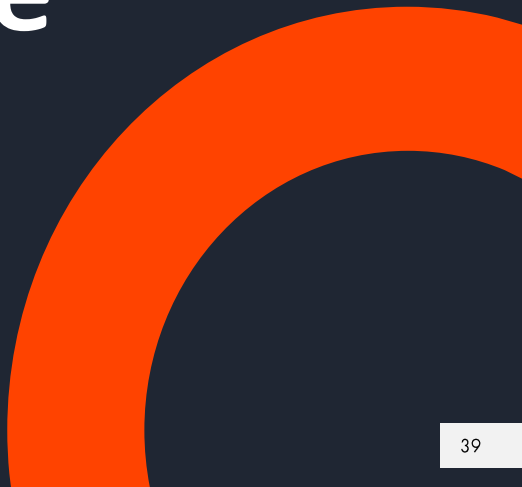


lynxeo

Wired to electrify industry



Systeme d'alerte professionnelle





Tout collaborateur de Lynxeo, mais aussi tout client, fournisseur, sous-traitant et plus généralement tout tiers, peut signaler un manquement à la conformité directement au directeur juridique et responsable de la conformité du groupe via le système d'alerte en ligne mis à disposition par le groupe (une ligne téléphonique est également disponible), accessible à l'adresse suivante .

<https://lynxeo.speakup.report/en-GB/Lynxeo/home> ✨

Des lignes d'assistance locales offrant un service dans la langue locale ont été mises en place pour couvrir les pays dans lesquels le groupe opère. Les numéros de téléphone locaux sont affichés sur la plateforme en ligne.

Tous les détails sur la manière de signaler un problème et sur la manière dont Lynxeo traite les alertes sont disponibles sur le site web de la société.

L'alerte peut être effectuée de manière anonyme.

Les employés du groupe peuvent également utiliser d'autres canaux de signalement existants au sein du groupe, tels que la hiérarchie et les contacts des ressources humaines.



QUELS INCIDENTS DOIVENT ÊTRE SIGNALÉS ?

Les incidents peuvent être signalés pour les questions suivantes couvertes par le Code d'éthique et de conduite des affaires :

- irrégularités comptables ;
- irrégularités financières et bancaires ;
- tout cas de corruption ou de trafic d'influence, potentiel ou effectif ;
- fraude ;
- les situations de conflit d'intérêts ;
- violation du droit de la concurrence ;
- harcèlement et discrimination au travail ;
- violation des règles de santé, de sécurité et d'hygiène au travail ;

- travail des enfants ;
- violation du droit des employés à former ou à adhérer à des syndicats de leur choix et à participer à des négociations collectives ;
- violation des Droits de l'Homme ;
- mépris de l'environnement ou toute autre violation du devoir de vigilance de l'entreprise ;
- violation des informations confidentielles et de la propriété intellectuelle du Groupe ;

Chaque signalement sera traité avec la plus grande confidentialité et conformément à un processus clairement défini qui préserve la confidentialité de la personne qui effectue le signalement ainsi que toutes les données personnelles confidentielles lors de leur collecte, leur communication et leur stockage.

Lynxeo garantit que l'utilisation de bonne foi de cette procédure, conformément à la législation locale applicable, n'exposera pas la personne qui signale l'incident à des sanctions, même si les faits ne sont pas concluants ou ne donnent lieu à aucune enquête ou sanction. Toutefois, l'utilisation abusive de cette procédure à des fins malveillantes ou diffamatoires peut entraîner des sanctions disciplinaires et/ou même des poursuites judiciaires.

En cas d'incertitude ou de doute concernant l'interprétation de l'une des clauses du présent Code, vous pouvez consulter votre supérieur hiérarchique direct, le service des ressources humaines ou le service juridique.



POSSIBILITÉ DE RESTER ANONYME

Les signalements anonymes d'incidents doivent être suffisamment détaillés et contenir suffisamment d'informations pertinentes pour permettre une enquête efficace et appropriée.



lynx^{eo}

Wired to electrify industry

Pour plus d'informations, consultez

Lynx^{eo} Internet :

<https://lynxgroup.com/en/tools-resources.html>

Intranet Lynx^{eo} :

<https://lynxgroup.sharepoint.com/sites/LegalIntranet>